var Nombre d'anesthésistes (Atlas)

Description

Nombre d'anesthésistes actifs dans la zone sélectionnée. Un anesthésiste est identifié sur la base de son <u>code de profession</u> (10 à 19) et de son <u>numéro de qualification</u> (100, 101, 109, 119, 131, 137).

Un anesthésiste est considéré comme actif si le montant de ses revenus issus des prestations facturées s'élève à au moins 5 % du revenu médian annuel par ETP du groupe de profession concerné.

Codification Nombre

Remarques

- Le revenu médian par équivalent temps plein (ETP) du groupe de profession concerné est calculé par l'INAMI. Un revenu se situant entre 5 % et 10 % de cette médiane par ETP correspond plus ou moins à la facturation d'une demi-journée à une journée par semaine.
- En raison de l'application d'un montant minimum, il est possible que des prestataires qui ne facturent pas toujours, voire ne facturent jamais sous leur propre numéro INAMI soient manquants. C'est notamment le cas pour les médecins généralistes actifs en maison médicale.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur l'adresse liée au numéro INAMI du prestataire de soins.

Fréquence et timing de la mise à jour : les statistiques de l'année civile 1 sont ajoutées chaque année durant le Q4.

Le plus petit niveau géographique disponible : Arrondissement

Disponible

2018

Référence recommandée IMA AIM (26/09/2025), stat 020 002, Atlas IMA AIM (accessed on 12/12/2025)

Dernière mise à jour des métadonnées 26/09/2025

AMI-IMA https://metadata.aim-ima.be/fr/app/Atlas/stat 020 002 At

Code

stat 020 002 At

Variable(s) source(s)

• <u>SS00065A-Numéro</u> <u>d'identification prestataire de</u>

• SS00065B-Qualification prestataire de soins

SS00060-Montant AMISS00160-Ticket modérateur

Mots clés

Prestataires de soins de santé